Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 23 mai 2017

n° 19383

Attaque terroriste à Manchester : réactions des autorités roumaines.
Le Sénat roumain donne son feu vert à la loi augmentant les salaires dans le secteur public, alors que la Commission européenne pointe un écart par rapport aux objectifs budgétaires à moyen terme.

Attaque terroriste à Manchester. Les autorités roumaines ont réagi à l'attentat meurtrier survenu lundi soir à l'issue d'un concert pop à Manchester (ouest de l'Angleterre) qui a fait au moins 22 morts, dont des enfants, et 59 blessés.

« *Indigné et attristé après les nouvelles terribles de Manchester. Nos pensées vont aux victimes et à leurs proches. Solidarité avec le Royaume-Uni* » a écrit le Président Klaus Iohannis ce matin *sur son compte Twitter*. Le chef de l'Etat a également envoyé une lettre de condoléances à la Reine d'Angleterre (*Agerpres*). « *Toutes nos pensées vont aux victimes et aux blessés de l'explosion de Manchester. L'ambassade de Roumanie à Londres est en lien permanent avec les autorités britanniques pour savoir s'il y a des citoyens roumains parmi les victimes* », a écrit à son tour le Premier ministre Sorin Grindeanu *sur son compte Facebook*.

Le ministère roumain des Affaires étrangères a exprimé dans un communiqué et *sur Twitter* ses regrets et ses condoléances aux victimes, ainsi que la solidarité de la Roumanie avec le peuple britannique. Le ministère s'est également dit prêt à offrir de l'assistance consulaire aux éventuels citoyens roumains affectés par l'attaque (*Agerpres*).

M. François Saint-Paul, ambassadeur de France en Roumanie, a publié un message de condoléances sur Twitter *en français* et *en roumain*, ainsi que *sur Facebook* : « *#Manchester Solidarité avec le peuple britannique après cette attaque abominable. Nos pensées vont aux victimes et à leurs familles* ».

Rémunération des fonctionnaires. La proposition de loi sur la réforme de tous les salaires du secteur public, initiée par les élus de la coalition gouvernementale – composée du Parti social-démocrate (PSD) et de l'Alliance des libéraux et démocrates (ALDE) - a été adoptée aujourd'hui par le Sénat (85 voix pour, 10 contre, 12 abstentions) et sera examinée ensuite par la Chambre des députés (*RFI Roumanie*, *Agerpres*).

Le texte prévoit l'augmentation graduelle (pour atteindre 56% en moyenne) de l'ensemble des salaires du secteur public à partir du 1er juillet 2017 jusqu'en 2022. Le rapport entre les salaires minimum et maximum devrait être à l'échéance de 1/12. Le salaire minimum, s'élevant actuellement à 1 250 lei (277 euros), devrait atteindre en 2022 le niveau de 2 500 lei (555 euros). Par ailleurs, la loi vise à doubler les salaires des médecins et à augmenter de 50% les salaires des enseignants. L'impact budgétaire cumulé de toutes les augmentations prévues par cette loi est estimé à 7,8% du PIB.

La loi est soutenue par les parlementaires de la coalition PSD-ALDE et de l'Union démocrate magyare de Roumanie (UDMR), mais elle est contestée par ceux du parti national libéral (PNL), du parti Mouvement populaire (PMP) et de l'Union Sauvez la Roumanie (USR) (*Agerpres*).

Ionuț Dumitru, président du conseil fiscal, a estimé hier que la loi conduirait à une augmentation des dépenses liées aux salaires dans le secteur public du niveau actuel de 8% du PIB à 12% du PIB en 2022. « *C'est une augmentation très rapide des salaires dans le*

secteur public, qui posera des problèmes sérieux de soutenabilité. Une réforme de la rémunération dans le secteur public est nécessaire, en raison des grands écarts de salaires. Mais à présent la Roumanie est confrontée à une crise de main d'œuvre. Les pressions sur le secteur privé augmenteront parce que les salaires dans le privé sont déjà inférieurs à ceux du secteur public » (*Agerpres*).

Par ailleurs, dans le cadre de ses recommandations faites au titre du « *Semestre européen* » du printemps 2017, la Commission européenne a adressé hier un avertissement à la Roumanie quant à l'existence d'un écart important par rapport à la trajectoire d'ajustement en direction de l'objectif budgétaire de moyen terme en 2016.

La Commission recommande à la Roumanie de corriger son déficit structurel, d'adopter la législation sur l'harmonisation des âges de départ à la retraite pour les hommes et les femmes, de consulter les partenaires sociaux sur le salaire minimum et d'améliorer la collecte des taxes. Une autre recommandation concerne des mesures pour assurer un meilleur accès des enfants issus de la communauté rom ou du milieu rural à l'éducation, et pour désengorger les hôpitaux en privilégiant les soins ambulatoires (*Ziarul Financiar*).

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- Le quotidien *Adevărul* continue à suivre la 70ème édition du Festival de Cannes, en publiant des chroniques signées Eugenia Vodă, consacrées au films « *Jupiter's Moon* » du réalisateur hongrois Kornel Mundruczo, et « *Loveless* » du réalisateur russe Andrei Zviaguintev.

- Les médias annoncent la présence en Roumanie du ***Ballet Preljocaj*** les *23 et 24 mai à Timișoara* et les *25 et 26 mai à Bucarest* (sur la place Roma), dans le cadre du projet « *FranceDanse Orient-Express* » (*RFI Roumanie*, *România Liberă*).

Retrouvez l'ensemble de nos revues de presse sur le site Internet de l'Ambassade de France en Roumanie.

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie